

<http://ressources.anap.fr/numerique/publication/2414-partager-les-experiences-concernant-l-hebergement-du-si-d-un-ght>

Partager les expériences concernant l'hébergement du SI d'un GHT

Sommaire

1. Introduction
2. Groupement A
 - 2.1. Choix d'internalisation o...
 - 2.2. Mise en oeuvre
 - 2.3. Apprentissage
3. Groupement B
 - 3.1. Choix d'internalisation o...
 - 3.2. Mise en œuvre
 - 3.3. Apprentissage**
4. Groupement C
 - 4.1. Choix d'internalisation...
 - 4.2. Mise en œuvre
 - 4.3. Apprentissage
5. Groupement D
 - 5.1. Choix d'internalisation...
 - 5.2. Mise en œuvre
 - 5.3. Apprentissage
6. Groupement E
 - 6.1. Choix d'internalisation...
 - 6.2. Réalisation du dossier d'...
 - 6.3. Apprentissage

↪ 3. Groupement B

↪ 3.3. Apprentissage

Bénéfices

Les bénéfices apportés par l'agrément HDS sont :

- une réelle simplification dans la mise en place du GHT ;
- une bonne optimisation des ressources financières ;
- une stabilité des équipes de la DSI : les gens se plaisent et sont rassurés dans cette nouvelle organisation ; le turn-over est limité ;
- l'obligation de faire des choix technologiques qui se seraient de toute façon posés (virtualisation des serveurs et des postes de travail) ;
- la reconnaissance du savoir-faire de l'établissement et de ses équipes par rapport aux autres établissements, reconnaissance qui contribue à simplifier la convergence à venir.

Sur ce dernier point, le CH sait déployer et gérer des plateformes, mais connaît aussi les métiers de la santé, ce qui donne un niveau supplémentaire de tranquillité aux établissements partenaires, au travers d'une capacité d'administration et de réaction adaptées aux exigences des métiers de la santé.

Points de vigilance

Les points de vigilance tout au long du projet d'agrément HDS ont été les suivants :

- le risque politique d'y aller ; le CH a bénéficié d'un environnement (ARH/ARS et DG) favorable, mais les perceptions des choix d'hébergement des structures publiques, au niveau national voire d'autres régions, ne sont pas forcément les mêmes ;

- ne pas disposer du support juridique suffisant ;
- les évolutions politiques et ainsi de réglementation.

De nombreuses inconnues subsistent au niveau du décret par exemple la gestion financière du SI ou la déclinaison opérationnelle de la DSI commune.

À noter que le risque financier était couvert pour le CH par le plan Hôpital 2012, mais qu'il est fortement à considérer

Facteurs de résistance

Les réelles difficultés ont été les suivantes :

- faire objectiver par le formalisme des choses qui sont dans les têtes : apprendre à formaliser ce qui était fait ;
- inclure le temps d'interruption des équipes DSI dans la démarche ;
- assurer la coordination entre les personnes ;
- réaliser le calage juridique, les textes de loi étant sujets à interprétation quelquefois ;
- la lourdeur de la relecture d'autant plus importante que la crainte d'être « retoqué » était présente.

Facteurs clés de succès

Les clés du succès :

- L'adhésion par conviction de la Direction générale ;
- L'adhésion des équipes en dépit de la suspicion d'un alourdissement de la charge ;
- La maturité de l'accompagnement, tant dans la construction « technique » du dossier, que dans ses aspects juridiques ;

Synthèse

Il a fallu moins d'une année au CH pour réaliser un dossier d'hébergement de données de santé jugé très bien documenté par l'ASIP-Santé. Le CH a profité d'un financement dès 2012 ainsi que d'une région particulièrement favorable à cette démarche.

L'obtention dès 2016 de cet agrément permet maintenant au GHT de se projeter plus aisément sur son SI convergent et d'offrir des services déjà reconnus par les établissements du GHT voire hors GHT.

La recherche d'un hébergement au niveau régional ainsi que de voies de progrès (location d'éléments d'infrastructure par exemple) reste toujours d'actualité pour le CH afin d'offrir les meilleures conditions de coûts aux établissements partenaires.

Ressources associées

ENSEIGNEMENTS

Partager les enseignements concernant l'hébergement du SI de GHT

Glossaire

CH
DSI
GHT
HDS
loi
SI
risque

